

avons un gouvernement majoritaire, nous ne nous sommes pas crus obligés de démissionner parce que certaines de nos lois—et je songe à la loi sur les offices de commercialisation—qui n'a été adoptée qu'après des années de débat...

L'hon. M. Lambert: Et que dire de la mesure fiscale?

Le très hon. M. Trudeau: D'autres mesures, tel le bill sur la stabilisation du produit de la vente du grain, ont été retirées par le gouvernement parce qu'elles n'avaient pas rallié l'assentiment. Mais nous n'avons pas estimé qu'il y avait là une raison de démissionner ou de faire appel au peuple.

La logique propre à la position du gouvernement n'est pas notre œuvre. Elle est la suite des élections. Je sais qu'on sera fort tenté de dire, lorsque le gouvernement acceptera de modifier ses priorités ou ses projets de loi, qu'il s'accroche au pouvoir. Mais si nous poussons le raisonnement, il me paraît que la même logique s'appliquerait aussi si nous cédions notre place à l'opposition conservatrice et qu'elle formait un gouvernement. De son côté également, elle devrait agir comme gouvernement minoritaire ou encore demander forcément la dissolution des Chambres. Il me semble donc que la logique suivant laquelle nous avons accepté notre mandat est celle que nous ont conférée les Canadiens lors du vote du 30 octobre. Si on souhaite des élections, si on veut rejeter le verdict de la population canadienne, il faut le dire clairement. Ce n'est pas ce que nous pensons. A notre avis, nous devons accepter la charge de gouverner, essayer de présenter à la Chambre des communes le programme qui corresponde le mieux possible aux leçons que nous ont enseignées les élections et aux priorités que nous croyons discerner à la suite de ce vote.

Notre décision s'appuie des faits qui remontent loin dans l'histoire. J'ai ici quelques notes que j'ai recueillies avec l'aide du sénateur Forsey. J'ai un article d'Eugene Forsey, qui fut publié au mois d'août 1963 dans le Journal canadien de l'économie et de la science politique. Il est intéressant de constater, en lisant cet article et d'autres, que sir John A. Macdonald est resté en place après avoir essuyé plusieurs échecs entre 1857 et 1873, parfois sur des questions d'importance primordiale. Et si mon ami du Nouveau parti démocratique veut que je lui cite des précédents, je pourrais lui parler de M. Ramsay Macdonald.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Tâchez de trouver un meilleur exemple!

• (1730)

Le très hon. M. Trudeau: Le gouvernement travailliste minoritaire de 1924 avait annoncé qu'il tiendrait compte des défaites décisives à l'occasion de motions directes de défiance de la part d'un chef digne de foi, de quelque parti que ce soit, mais non des défaites décisives à l'occasion de toute autre motion, à moins qu'elle ne porte sur l'essentiel des politiques ministérielles. On pourrait même évoquer un précédent à l'intention de mes honorables amis de ce côté-ci de la Chambre, celui du gouvernement de M. Gladstone en 1894, défait à la suite d'un amendement à l'Adresse en réponse au discours du trône, adopté au cours d'un vote brusqué; M. Gladstone n'a ni démissionné, ni demandé la dissolution du Parlement.

Que personne ne se méprenne sur la situation actuelle: le gouvernement n'a pas l'intention de s'accrocher au pouvoir simplement pour rester au pouvoir, ni d'accepter tout ou n'importe quoi pourvu qu'il puisse occuper les

L'Adresse—M. Trudeau

banquettes ministérielles. Mais nous n'avons pas l'intention de démissionner pour un échec sur une motion, un projet de loi, un article d'un projet de loi ou un amendement quelconque, à moins d'être persuadés que cet échec porte sur l'essentiel de notre politique.

Nous voulons que le Parlement puisse agir; agir pour le bien du pays; agir sous la direction que nous sommes prêts à lui imprimer. Nous n'avons pas l'intention de renoncer à nos responsabilités, ni de mettre fin prématurément à la législature actuelle tout simplement parce que la Chambre jugerait bon de renverser notre gouvernement sur une question étrangère aux principes ou à l'essentiel de notre politique.

J'ai commencé mon discours...

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant me permettrait-il de lui poser une question?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il ne me reste que quelques minutes avant de terminer.

M. l'Orateur adjoint: Le premier ministre (M. Trudeau) refuse. Le très honorable premier ministre a la parole.

M. MacDonald (Egmont): Je regrette que le premier ministre (M. Trudeau) ne me permette pas de lui poser une question sur un point d'importance comme le vote.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le député aura un autre jour l'occasion de poser ses questions. Je parle depuis une heure et demie et j'aimerais terminer mes remarques, à l'intention des auditeurs dans les tribunes.

[Français]

Voilà, monsieur le président, le programme que nous voulions exposer au Parlement et les raisons qui nous ont incités à considérer qu'il était impérieux pour nous de nous présenter devant la Chambre avec un programme d'action. Voilà également l'esprit dans lequel nous allons essayer d'interpréter la leçon que l'«électorat» a donnée au parlement canadien, par son vote du 30 octobre. Ce qui reste maintenant, monsieur le président, est entre les mains des hommes et femmes qui sont ici rassemblés.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je ne tenais pas à interrompre le discours précédent mais, à 5 heures, en conformité de l'article 40 du Règlement, je devais informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom)—La consommation—La hausse des denrées alimentaires—Le mandat du comité mixte; l'honorable député de Hillsborough—(M. Macquarrie) Les sports—Les Jeux olympiques de Montréal en 1976—La vente à une société américaine des droits de télédiffusion; l'honorable député de Nickel Belt (M. Rodriguez)—Le logement—Le lotissement Whitson Gardens, à Chelmsford, Ont.—La conservation de la valeur des maisons.